



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent cinquante-septième session

Rome, 10 juillet 2017

Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO

Résumé

Conformément à l'usage, le Conseil est informé de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO.

- 1) Conférence internationale pour l'arrêt de la déforestation et l'extension des superficies forestières;
- 2) La FAO et les travaux consacrés aux migrations au sein d'enceintes mondiales (Groupe mondial sur la migration, Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), G7).

Suite que le Conseil est invité à donner

Les thèmes ci-dessus sont présentés aux participants à la cent cinquante-septième session du Conseil uniquement à titre d'information.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mt787

I. Conférence internationale pour l'arrêt de la déforestation et l'extension des superficies forestières

1. L'Objectif de développement durable 15 (vie terrestre) appelle à mettre fin à la déforestation d'ici à 2020 et le Plan stratégique 2017-2030 des Nations Unies sur les forêts (PSNUF) prévoit d'inverser la tendance à la diminution du couvert forestier et d'accroître la superficie des forêts de 3 pour cent dans le monde d'ici à 2030.
2. En 2018, le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) examinera l'ODD 15 et ses cibles, et le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) devrait consentir des apports considérables au Forum politique de haut niveau en 2018.
3. Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) est présidé par la FAO et soutient le processus du FNUF. Le PCF propose d'organiser une Conférence internationale pour l'arrêt de la déforestation et l'extension des superficies forestières, en vue de formuler des recommandations présentées, par l'intermédiaire du FNUF à sa treizième session, au Forum politique de haut niveau pour examen.
4. La Conférence internationale rassemblera un large éventail de parties prenantes qui évoqueront les défis à relever pour arrêter la déforestation et inverser la tendance, et examineront conjointement les moyens d'accélérer tout particulièrement la réalisation de la cible 15.2 des ODD et de la cible 1.1 du PSNUF.
5. Plus précisément, la Conférence internationale va i) examiner les principaux moteurs actuels de la déforestation et les façons dont ils sont pris en compte; ii) identifier les principaux défis stratégiques à relever pour atteindre les cibles que sont l'arrêt de la déforestation et l'extension du couvert forestier; iii) proposer des voies à suivre, notamment des mesures clés que les pays et la communauté internationale sont susceptibles d'adopter; et iv) formuler des recommandations à l'intention de la treizième session du FNUF et du Forum politique de haut niveau concernant les politiques et les mesures nécessaires pour favoriser la réalisation de ces cibles.
6. Participeront à cette Conférence des représentants des ministères de différents secteurs, notamment de l'agriculture et de l'élevage, de l'environnement et de l'énergie. Le secteur privé à un rôle important à jouer dans l'arrêt de la déforestation, c'est pourquoi des représentants d'entreprises clés, d'associations du secteur privé et d'organisations de petits producteurs seront invités. Des organisations de la société civile, notamment de peuples autochtones, y participeront également.

II. La FAO et les travaux sur les migrations dans les instances internationales (Groupe mondial sur la migration, Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), G7)

7. La migration est un domaine de travail de plus en plus important pour la FAO. Ses moteurs et ses répercussions sont intimement liés aux objectifs mondiaux de la FAO – lutter contre la faim et parvenir à la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté en milieu rural et favoriser une utilisation durable des ressources naturelles. Dans son Cadre stratégique révisé, l'Organisation s'est engagée de nouveau à traiter les questions liées à la migration. Plus particulièrement, la migration et les envois de fonds font partie de son approche intégrée en matière de réduction de la pauvreté rurale et de son programme d'action à l'appui de l'Objectif stratégique 3 (Réduire la pauvreté rurale).
8. La FAO appuie la mise en place de meilleures conditions et de moyens d'existence résilients dans les zones rurales, ce qui contribue à réduire l'exode rural. La FAO préconise aussi la mobilisation du potentiel des migrations du point de vue du développement et s'attache à renforcer la contribution positive qu'apportent les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur des pays pour la

réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que la résilience des ménages ruraux.

9. En outre, la FAO a pour objectif: i) d'améliorer les données factuelles sur la migration de travail et l'impact des migrations et des envois de fonds sur les moyens d'existence ruraux; ii) d'apporter un appui technique aux gouvernements et aux acteurs ruraux, et de contribuer au renforcement de leurs capacités; iii) de renforcer le dialogue politique; et iv) de contribuer de manière plus systématique aux mécanismes de coopération internationaux existants.

10. Depuis juin 2014, la FAO est membre du Groupe mondial sur la migration, organe interinstitutions qui promeut le dialogue sur les questions liées à la migration à l'échelle internationale. Sa participation au groupe lui offre la possibilité de veiller à ce que les débats internationaux reposent sur des bases solides en ce qui concerne les causes profondes de l'exode rural et les conséquences en matière de pauvreté rurale, de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles.

11. En tant que membre du Groupe, la FAO participe – et collabore systématiquement avec les autres agences – aux initiatives mondiales en matière de migration. Cette collaboration concerne principalement la recherche et la génération de connaissances en vue de l'élaboration de documents d'orientation. La FAO apporte une valeur ajoutée au GMG du fait de ses compétences de spécialiste en matière de stratégies relatives aux moyens d'existence en milieu rural et de sa présence dans les pays.

12. Les principales priorités du Groupe sont les suivantes :

- Favoriser l'application d'instruments et de normes en lien avec la migration.
- Encourager l'adoption d'approches plus efficaces pour une réponse coordonnée aux questions liées aux migrations.
- Relever les défis et tirer parti des possibilités qu'offrent les migrations.

13. En participant au GMG, la FAO a acquis la visibilité et la reconnaissance indispensables pour étendre ses travaux dans ce domaine thématique. L'adhésion au GMG est un moyen efficace d'interagir de façon plus systématique avec d'autres institutions des Nations Unies, notamment le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) qui sont depuis peu membres du groupe.

14. Le GMG offre une plus large plateforme de collaboration aux trois organismes dont le siège est à Rome. En unissant et en coordonnant leurs efforts, la FAO, le PAM et le FIDA peuvent davantage intégrer les questions relatives à l'agriculture, au développement rural et à la sécurité alimentaire dans le débat mondial sur les migrations. La FAO participe à des réunions pertinentes du GMG tant au niveau administratif /stratégique que dans le domaine technique/opérationnel. Au sein de la FAO, la Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP) est l'unité technique responsable, et elle collabore étroitement avec les bureaux de la FAO de New York et de Genève.

15. En outre, la FAO, ainsi que l'Organisation internationale pour les migrations, a été nommée coprésidente du MGM pour 2018. En matière de migration, l'année qui vient va être cruciale, car les États Membres de l'ONU vont adopter un Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, ainsi qu'un autre sur les réfugiés. La Déclaration de New York a expressément attribué un rôle au GMG dans le processus qui conduit à l'adoption du Pacte mondial pour les migrations. Pour préparer les négociations du Pacte, le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général de l'ONU organisent six consultations thématiques, pour lesquelles il a été demandé au GMG de rédiger des notes d'information.

16. La FAO a codirigé l'élaboration de la deuxième note d'information sur les facteurs de migration (avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)), et elle va activement contribuer à la quatrième note d'information sur les migrations et le développement durable.

17. La coprésidence du GMG offre à la FAO de nouvelles possibilités de collaboration avec le PAM et le FIDA, y compris dans le cadre des débats du G7. Les organismes ayant leur siège à Rome,

ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), vont travailler ensemble à l'élaboration d'un document sur les migrations, la sécurité alimentaire et le développement rural afin d'éclairer les débats qui se tiendront à la réunion des ministres de l'agriculture du G7.